









En 1998, les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique et la Nation Nisga'a paraphaient l'Accord définitif Nisga'a, le premier traité dit « moderne » à être signé en Colombie-Britannique, dans lequel étaient définis les droits des Nisga'a en matière de territoire et d'autonomie gouvernementale. Pour les Nisga'a, la date de prise d'effet du traité — le 11 mai 2000 — marquait le début d'une ère placée sous le signe de la responsabilité gouvernementale, du développement économique et de la fierté culturelle.

Le présent document fait état des activités des trois parties signataires dans la mise en œuvre de l'Accord définitif Nisga'a pour la période comprise entre le 1^{er} avril 2001 et le 31 mars 2002.



COLUMBIA Canada

Publié par la Nation Nisga'a, la Province de la Colombie-Britannique et le Gouvernement du Canada. New Aiyansh (Colombie-Britannique) Victoria (Colombie-Britannique) Ottawa (Ontario) Décembre 2002 www.nisgaalisims.ca www.gov.bc.ca/tno/ www.ainc-inac.gc.ca QS-B030-010-EE-A1 Catalogue R31-13/2002F ISBN 0-662-32957-0

À quoi se mesure la valeur d'un peuple?

À l'aune des biens et des services qu'il produit ? De sa productivité ? De son taux d'endettement par rapport à son actif ? Les communautés du monde entier commencent à s'interroger sur la valeur d'un barème qui est basé sur des références étrangères et veulent développer leurs propres critères pour évaluer l'état de prospérité, de santé et de bien-être de leurs populations. À moins que le « succès » ne soit défini selon les valeurs propres à la société concernée, il est condamné à n'être qu'un but illusoire, imposé par un mode de pensée étranger, qui n'a rien à voir avec la réalité locale.

Bien avant l'arrivée des Européens, les Nisga'a avaient développé une société complexe, fondée sur la responsabilité collective, qui avait connu ses vicissitudes, comme toute autre société. Leur économie était fondée sur les ressources naturelles et fonctionnait selon un système complexe d'échange avec les nations voisines. Avec le traité qu'ils ont signé en 1998, les Nisga'a peuvent de nouveau

se définir à l'aune de leurs propres valeurs et mesurer leurs succès selon leur propres critères.

Mais comment au juste définir ce qu'est la prospérité? La santé? L'éducation? La culture? Quels sont les moyens d'assurer leur développement? Afin de pouvoir prospérer, il faut d'abord savoir qui l'on est, où l'on veut aller et comment on veut y arriver.

Un modèle de développement

La Nation Nisga'a veut promouvoir sa culture traditionnelle, repenser sa conception du développement économique et de l'entrepreneuriat et établir les bases d'une économie durable et diversifiée. Avec ses partenaires fédéraux et provinciaux, elle a entrepris de redéfinir son potentiel économique. Pour cela, le gouvernement nisga'a veut étudier les opportunités de partenariat qui existent dans les secteurs de la pêche, de l'exploitation forestière, de l'écotourisme, de l'hydroélectricité, etc., et recruter des gens



compétents dans le domaine des affaires pour l'aider à orienter son développement économique et commercial et à se doter d'un plan stratégique sur un horizon de dix ans, qui définira les orientations et les compétences dont il a besoin pour réussir. Tout cela en veillant bien à séparer le domaine du politique et le domaine de l'entreprise.

La deuxième année d'application de l'Accord définitif
Nisga'a a été marquée par le développement du potentiel et
de l'infrastructure économiques, la création de nouvelles
opportunités et de nouveaux partenariats, et l'investissement dans le développement durable, pour le plus grand
bénéfice des générations futures. Alors que la Nation
Nisga'a cherche de nouveaux moyens d'assurer sa
prospérité économique, elle continuera d'enrichir son existence par le développement de moyens traditionnels —
moyens qui ne sauraient être évalués en termes de chiffres
d'affaires.



Ce festin est organisé à la mémoire de la personne décédée. Il aide à payer les dépenses et à redistribuer les richesses au sein de la communauté. C'est notre façon de montrer notre solidarité. C'est ce qu'on appelle yukw, qui signifie festin. Les matriarches font la cuisine et les jeunes hommes agissent comme assistantscuisiniers, soulèvent les poids lourds, etc. Ils doivent faire ce que nous leur disons. Nous préparons ce festin pour les trois fils de notre frère, qui sont les hôtes, suivant la coutume que nous ont léguée nos ancêtres. Ce sont les matriarches qui ont la garde de la culture ancestrale. C'est comme cela que la culture est transmise de génération en génération.

Ce repas commémoratif est une façon de rallumer le feu qui éclaire la maison du chef. Les anciens disent : « Ils commencent à voir la lumière au bout de la douleur. » Lorsque leur mère est décédée, il n'y avait plus de lumière dans la maison. Lorsqu'une personne meurt et qu'on veille le corps, il n'y a plus de lumière. Ce soir, les membres de la famille recommencent à voir un peu de lumière. Les gens viennent leur parler et les encourager. Ils vont partager un repas avec la communauté et tout le monde va venir.

Après le repas, on met un bol sur la table et chacun y dépose sa contribution. D'abord le veuf, puis le reste de la tribu du Loup, qui contribue ainsi à payer les dépenses. Ensuite c'est au tour des autres. Ce n'est qu'après que l'argent est redistribué.

D'abord aux personnes qui se sont occupées des funérailles, puis à ceux et celles qui ont loué la salle, qui ont préparé le repas, l'église, le chœur de chant... la communauté tout entière. Lorsque tout l'argent a été distribué, on annonce que le bol est vide.

Personne ne s'en va avant d'avoir mangé quatre bols de ragoût. Nous disons *Haagwil di txooxkwsim'*, qui signifie *mangez lentement*. Il ne faut pas s'en aller avant qu'on ait annoncé que le festin est terminé.

« Ce repas commémoratif est une façon de rallumer le feu qui éclaire la maison du chef. Les anciens disent : ''lls commencent à